morbihan

Porte Broerec — Hennebont

(Photo CHAPUY)

Cahiers de l'UMIVEM

Été 1972

N° 6

Qu'est-ce que l'UMIVEM ?

L'UMIVEM (Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan) filiale de la Fédération Nationale de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux (FNASSEM), présidée par Henry de Segogne, a été fondée en mars 1969 sous la présidence du Préfet du Morbihan.

L'UMIVEM groupe les particuliers qui s'intéressent d'une façon ou d'une autre à la protection de notre patrimoine artistique, naturel et architectural, et les associations s'intéressant au patrimoine naturel, artistique, historique, du département.

Les animateurs de l'UMIVEM ne défendent pas le passé pour le passé mais souhaitent prouver que sens du présent et respect du passé ne sont pas incompatibles. D'accord avec les autorités ministérielles préoccupées particulièrement de l'environnement, ils estiment que les hommes d'aujourd'hui ont besoin de beauté et ils désirent à la fois préserver et mettre en valeur ce qui répond à ce besoin.

Sommaire de ce numéro

La motion des Conseillers Généraux de Bretagne, Pontivy, mars 1972		**Page 3**
Préparation de l'UMIVEM pour la réunion des Conseillers Généraux : « Le paysage rural »		**Page 6**
Rallye 1972	**M.M. Martinie**	**Page 10**
Sur les traces des Gallo-Romains	**Kerozer**	**Page 13**
Les belles chapelles du Rallye :		
Saint-Adrien en Saint-Barthelemy	**J. Danigo**	**Page 18**
Saint-Nicodème en Pluméliau		**Page 20**
Notre-Dame-de-Grâces à Kerlenat en Locmalo		**Page 22**
Notre-Dame-de-Quelven en Guern		**Page 23**
Souvenirs du Pardon de Quelven	**J. Le Lidec**	**Page 25**
René Richard à Lorient : Bretons, unissez-vous	**M.C. Borde**	**Page 26**
Les publications de nos Sociétés adhérentes	**Lector**	**Page 28**
Bibliographie morbihannaise (IV) : Monographies locales (suite)	**J. Danigo**	**Page 30**

Nos illustrations sont de : J.F. Decker, J. Le Corguillé, J. Danigo, P. Lindu

Adresse : Madame R. BORDE

BORDLANN — 56 - LANESTER — Tél. 21.20.47 — 64.16.22

Adhésions : Etudiant : 5 F — Membre Actif : 20 F

Membre Bienfaiteur : 50 F et plus

C.C.P. UMIVEM 3678-40 Nantes - Compte bancaire B.P.B.A. Lorient

Amis de l'an dernier, avez-vous règlé votre cotisation 1972 ?

LA MOTION DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE BRETAGNE

Le 25 mars 1972, à Pontivy, les conseillers généraux des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, réunis autour de Messieurs Pleven et Marcellin, et des quatre préfets de Bretagne, ont proclamé que le développement économique exige « une politique de l'environnement qui préserve la personnalité de la Bretagne » et déclaré que « l'existence en Bretagne d'un patrimoine naturel et culturel encore intact ferait d'une telle politique une expérience d'intérêt national ». Les journaux régionaux des jours suivants ont rapporté les débats. Mais il n'est pas inutile de reproduire ici de larges extraits de la motion votée à l'unanimité moins une voix.

I. — LE LITTORAL ET LES ILES

11. — Schéma général d'aménagement du littoral

Ce schéma aura pour objet d'organiser le développement et l'équipement équilibrés de la zone côtière, comprise entre la Vilaine et le Couesnon et sera préparé en étroite concertation avec les collectivités locales et selon leurs directives.

Un tel plan prévoira la présentation d'une zone dite de « tiers naturel » qui exclura tout aménagement destructeur de la nature tout en ménageant la possibilité d'activités traditionnelles.

Les politiques qui mettent déjà en œuvre les redevances d'espaces verts et les zones de préemption devront être poursuivies et généralisées avec le soutien des crédits publics.

12. — Les îles

En dehors des mesures propres à tout le littoral, les îles ont fait l'objet d'études spécifiques en vue d'assurer des conditions de vie acceptables pour le maintien d'une population permanente, dont dépend la conservation des sites et des paysages.

Les Conseillers Généraux demandent qu'un Comité interministériel se prononce sur ces propositions et adopte un statut des îles.

13. — Habitat, urbanisation et architecture

Les schémas d'aménagement et d'urbanisme et les plans d'occupation des sols devront prévoir le développement de l'habitat, de manière à éviter les constructions linéaires ou dispersées qui nécessitent des équipements collectifs trop coûteux et à choisir plutôt le regroupement dans des hameaux et quartiers traditionnels.

La hauteur, le volume et le style architectural des constructions doivent rester en rapport harmonieux avec le site dans lequel elles doivent s'inscrire. A cet égard, l'architecture n'utilisera pas le style passe-partout et fera usage des matériaux de la région (granit, ardoise, etc...)

Il est nécessaire également de protéger les nombreux monuments de qualité qui, même modestes et non classés, contribuent au charme de la région.

A cet égard, une modification des attributions des commissions départementales des sites sera faite dans le sens d'un renforcement de leurs pouvoirs et d'une harmonisation interdépartementale.

14. — Equipements touristiques

Ces projets éviteront de transposer sur nos côtes et ailleurs des constructions et des équipements massifs conçus dans d'autres régions, et qui pourraient éliminer les clientèles qui apprécient la personnalité et le caractère spécifique de la Bretagne.

15. — Routes et chemins

Aux routes côtières et aux routes de corniches souvent destructrices des paysages, seront préférées des routes situées en arrière de la côte avec des antennes de desserte des hameaux, plages, camping, etc... et des parcs de stationnement discrètement situés à l'écart de la côte.

Les municipalités sont invitées à rétablir des promenades d'environ 3 m de large, réservées aux piétons, notamment par les anciens « sentiers de douaniers », à remettre en état ou à racheter.

Cette directive sera donnée pour l'établissement du schéma général d'aménagement du littoral.

II. — LE MILIEU RURAL

21. — Equilibre général du milieu

Le remembrement, indispensable au développement agricole de la plus grande partie de la région, respectera le maillage du blocage autant dans un souci primordial d'équilibre écologique et biologique que dans la préoccupation esthétique de conservation du paysage.

C'est ainsi que les modifications du réseau hydraulique, le défrichement des bois, l'arrachage des haies et l'arasement des talus ne devront se faire qu'avec prudence.

A une telle recherche d'équilibre correspond d'ailleurs l'intérêt objectif de l'agriculture dans le souci même de maintenir son potentiel productif.

22. — Habitat rural

L'utilisation et l'amélioration de l'habitat existants seront, chaque fois que ce sera possible, préférées à des constructions nouvelles et seront favorisées par des aides financières adaptées (aides de l'Etat et du Crédit Agricole).

23. — Forêts

En vue de faciliter l'accès des forêts au public notamment par des équipements et des aménagements, les collectivités locales sont invitées à mieux utiliser les aides financières du ministère de l'Agriculture et, le cas échéant, à passer des contrats avec les propriétaires particuliers.

III. — LES RESSOURCES NATURELLES

31. — Ressources marines

Les eaux côtières constituent un milieu privilégié pour des activités importantes telles que l'ostréiculture et la pêche littorale, ou aussi pro-

NOS SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION ET LA PRODUCTION DU SAUMON EN BRETAGNE
Monsieur Jean-Claude Pierre, Rue des Primevères, 56 - Quéven.

ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE DE BELLE-ILE-EN-MER
Monsieur Daligaut, 4, Rue Joseph-Le Brix, Le Palais, Belle-Ile-en-Mer, C.C.P. Nantes 2543-83.

ASSOCIATION KENDALC'H
Monsieur Gicquel, 4, avenue Saint-Symphorien, Vannes.

LES AMIS DE BELLE-ILE
Monsieur Cadre, Kervilaouen, Belle-Ile-en-Mer — C.C.P. Paris 9882-43.

LES AMIS DU BONO
Monsieur Faure, 44, Avenue Théophile-Gautier, Paris (XVIme).

LES AMIS DE LA PRESQU'ILE DE QUIBERON
Madame Houard, B.P. 30, Quiberon — C.C.P. Nantes 2486-66.

LES AMIS DE LA CHAPELLE DE MANGOLERIAN
Mairie de Monterblanc.

ASSOCIATIONS DES AMIS DU GRAND-MONT
Comte Robert de Chièvres, Saint-Gildas-de-Rhuys.

BREIZ-SANTEL
Monsieur Gérard Verdeau, 13, Rue Albert-1er, Vannes.

BLEUN-BRUG
Pour le Morbihan, Monsieur le Général de Bollardière, Vieux-Talhouet, Guidel.

CANAUX BRETONS
Docteur Thierry, Rue La Fontaine, La Roche-Bernard.

COMITE D'HABITAT RURAL
24, Place de la République, Vannes

LA DEMEURE HISTORIQUE
Marquis de Gouvello, Château de Kerlévénan, Sarzeau.

MEIN BREIZ
Comte de Rohan-Chabot, 11, Rue Desfossés, Rennes.

SYNDICAT D'INITIATIVE ET CENTRE CULTUREL DU PAYS DE BAUD, M. Maho, Baud.

UNION DES SYNDICATS D'INITIATIVE, 31, Rue Thiers, Vannes.

SOCIETE LORIENTAISE D'ARCHEOLOGIE
Monsieur Chapuy, Rue Puits-Ferré, Hennebont.

SOCIETE POLYMATHIQUE
Mademoiselle F. Nosser, Château Gaillard, 2, Rue Noë, Vannes.

SOCIETE MORBIHANNAISE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE
Monsieur Fraval de Coatparquet, 37, Rue Jean-Gougaud, Vannes.

SOCIETE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE EN BRETAGNE (SEPNB)
Monsieur Bonnin, 9, Rue Marcel-Le Baron, Lorient.

VIEILLES MAISONS FRANÇAISES
Marquise de Lehélec, Château de Lehélec, 56 - Béganne.

EQUIPE ETUDES ET RECHERCHES POUR LE LITTORAL BRETON
B.P. 10, Fouesnant.

— Je m'inscris à l'UMIVEM comme membre étudiant (5 Frs) — actif (20 Frs) — bienfaiteur (50 Frs et plus)

Ma cotisation vous parviendra par chèque bancaire au compte : B.R.B.A. Lorient, compte UMIVEM.

ou par chèque postal : UMIVEM 3678-40 Nantes

— Je vous envoie mon adhésion .....

.....

— Je vous aiderais volontiers par du travail bénévole : .....

— Je m'intéresse surtout à .....

— Je n'ai aucune compétence précise mais beaucoup de bonne volonté et un peu de temps

— J'ai quelques compétences en .....

— Je ferais volontiers partie d'une équipe de .....

— J'ai dès aujourd'hui une suggestion à vous faire .....

.....

.....

.....

— Mon adresse dans le Morbihan est .....

— J'y vis habituellement

J'y viens du ..... au .....

et du ..... au .....

chaque année.

— J'y suis cette année seulement, mais ce que vous faites m'intéresse parce que

.....

.....

— Je vous envoie aussi l'adhésion de M.....

.....

dont la cotisation sera jointe à la mienne.

— Voici des noms et adresses de personnes susceptibles d'être intéressées par l'UMIVEM

.....

.....

.....

— Dans un autre département breton, voici l'adresse d'une personne susceptible de travailler dans le même esprit que l'UMIVEM et l'UMIVEF.

.....

N. B. Rayez les mentions inutiles

Et veillez à ce que votre virement postal soit bien rédigé : trop souvent, des virements nous reviennent.

metteuse que la mariculture. Il est recommandé que ce potentiel ne soit pas inconsidérément détruit par des équipements ou des aménagements littoraux excessifs qui en compromettent les cycles biologiques.

IV. — POLLUTIONS

41. — Le programme d'alimentation en eau que se sont fixé les conseils généraux, avec des concours financiers extérieurs, devra, pour être pleinement efficace, être complété par un programme d'assainissement qui bénéficiera d'un financement prioritaire de l'Etat.

42. — Rejets en mer

Il est recommandé de ne rejeter en mer, directement ou indirectement aucun effluent renfermant des substances toxiques, même à très faible dose, ainsi que des substances non toxiques, mais susceptibles de transformer radicalement le milieu marin dans les baies peu profondes en dégradant la flore et en transformant la faune qui devient inutilisable pour l'homme (sous réserve d'études scientifiques très précises).

Il est demandé que les conventions internationales relatives au rejet en mer des hydrocarbures soient rigoureusement appliquées.

43. — Pollution des rivières

Devant l'extension inquiétante des pollutions de rivières, il est demandé que la règlementation en vigueur soit appliquée sans défaillance.

44 — Déchets métalliques et épaves

En raison du développement des abandons d'épaves de tous genres à travers la campagne et à l'entrée des agglomérations, il est recommandé de créer des aires de stockage et d'organiser le ramassage et le conditionnement en vue de la récupération, et de prévoir à cet effet des mesures financières d'incitation.

45. — Ordures ménagères

Il est demandé que soit accélérée la mise en place des secteurs de collecte et de traitement des ordures ménagères.

46. — Etablissements malodorants et insalubres

Un effort accru de la Recherche Scientifique est sollicité d'urgence pour permettre l'utilisation, le conditionnement et la désodorisation du lisier et autres produits animaux, dans des conditions économiques acceptables pour les agriculteurs.

V. — RECOMMANDATIONS DIVERSES

51. — Organisation

Indépendamment de l'action des Conseils Généraux et pour mieux suivre la mise en œuvre pratique de l'ensemble des mesures proposées ci-dessus, il est demandé de mettre en place dans chaque département un Comité comprenant des Conseillers Généraux chargé d'animer l'action départementale en matière de protection de la Nature et de l'Environnement.

Au niveau régional, un Comité de coordination devra être constitué.

PRÉPARATION DE L'UMIVEM POUR L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE BRETAGNE

LE PAYSAGE RURAL

En Bretagne la question de l'environnement revêt des aspects particuliers du fait de l'exceptionnelle beauté de la nature (beauté de presqu'île, beauté de montagne usée, beauté de paysage de bocage) et aussi du fait de l'exceptionnelle richesse artistique de la province.

Richesse en monuments bien sûr mais richesse aussi en architecture traditionnelle rurale, architecture remarquablement variée dans son unité et qui contribue à faire d'une traversée de la Bretagne un voyage où l'intérêt se renouvelle sans cesse.

Comment n'en rien laisser perdre, n'en rien gâcher ? Comment mettre en valeur tout cela qui constitue à l'ère des loisirs l'un des principaux atouts économiques de la Bretagne de demain ?

Et comment le concilier avec le développement de la Bretagne d'aujourd'hui ?

Chargés de parler du paysage rural, nous dirons d'abord :

1°) La modernisation de l'agriculture ne passe pas par la détérioration du sol, du climat et du régime des eaux.

2°) La modernisation de l'habitat ne passe pas par la dénaturation de l'architecture traditionnelle.

3°) Tout ce qui peut garder les Bretons en Bretagne, et faire que la vie y soit plaisante, tout ce qui peut attirer en Bretagne des gens susceptibles d'y apporter des éléments de développement économique mérite d'être tenté.

Mais ces gens n'y resteront, n'y reviendront que s'ils n'y sont pas déçus. C'est-à-dire si la Bretagne ne se banalise pas. Or, elle se banalisera si nous ne luttons pas pour qu'elle garde sa beauté particulière.

CE QU'IL FAUT SAUVEGARDER EN BRETAGNE

Cette beauté particulière à laquelle ils sont (ou devraient être) plus sensibles que d'autres, ce sont d'abord les Bretons qui doivent en prendre conscience c'est-à-dire savoir l'analyser.

C'est pourquoi, sans pouvoir entrer dans le détail comme le ferait une série de monographies sur chaque « pays » breton, nous avons préparé une série de remarques s'appliquant à la Bretagne en général, étudiant ce qui est particulier, puis ce qui change et disparaît, enfin et surtout ce qui peut être fait pour conserver et mettre en valeur.

I) Beauté du paysage

Cette beauté est faite d'éléments divers :

relief varié - nombreuses vallées creuses - rias - cours d'eau sinueux - variété de la végétation - chevelu bien particulier des ruisseaux - aspect bocager - damier des cultures entourées de murets de pierre sèche ou de talus plantés.

II) Originalité de l'architecture rurale

L'habitat, presque partout construit en matériau de qualité a partout traditionnellement des volumes satisfaisants pour l'œil.

Villages nombreux - semis de hameaux (ici appelés villages) qui ne donne pas une impression de désordre car les maisons y sont orientées au Sud ou au Sud-Est de façon à peu près générale.

Maisons souvent en bandes — mais parfois espacés — encadrées d'aires à murets, construites en matériaux du pays (donc variés d'un « pays » à l'autre) et dont les caractéristiques constantes sont :

— plan rectangulaire — toit à deux pentes égales (pente assez forte ou très forte) — toit fait de chaume ou d'ardoises toujours pris dans le pignon — ouvertures petites mais très soignées et même souvent sculptées. Très soignées aussi les cheminées dont les souches font suite au pignon — Pignons aveugles ou très peu percés — joints peu accusés — pas de crépi (sauf pour la côte).

Ces caractéristiques générales sont diversement traitées

— selon le lieu (les villages proches de la côte, en particulier, ont leurs originalités propres)

— selon les époques (symétrie ou fantaisie)

— selon la richesse du terroir ou celle du propriétaire.
mais on les retrouve partout.

En général les maisons paysannes sont basses ; un rez-de-chaussée surmonté d'un grenier. Mais certainement un étage, surtout les maisons du XIXme siècle, et aussi les très nombreux petits manoirs dont le plan est un plus carré, souvent, que celui de la ferme et qui s'ornent de sculptures et de trous à pigeons, presque toujours de fenêtres à meneaux.

Les étables, souvent le plus ancien et le plus beau des bâtiments, sont généralement construites en continuité avec la maison, les autres bâtiments d'exploitation sont orientés différemment. Parmi les détails les plus beaux, les puits et très souvent (dans le Morbihan, en particulier), des escaliers extérieurs tantôt parallèles au mur principal, tantôt accolés au pignon.

De multiples **monuments,** souvent modestes, mais presque toujours harmonieux parsèment la campagne et contribuent à lui donner son caractère : croix simples des chemins, calvaires, fontaines, humbles chapelles ou belles églises de pèlerinage, parfois visibles de loin mais souvent cachés dans la verdure.

CE QUI MENACE CET « ENVIRONNEMENT »

La pire menace, c'est non pas le remembrement en lui-même, que tout le monde approuve, mais le manque de respect du paysage avec lequel sont trop souvent faits les travaux connexes au remembrement. Les destructions abusives sont innombrables et continuent même depuis que tant de gens (cultivateurs et écologistes) en ont dit les inconvénients.

Travailler à partir de ce qui existe et non pas à partir d'une table rase, telle devrait être partout la devise des géomètres.

Les nouveaux **aménagements agricoles** sont nécessaires et on ne peut songer à faire aujourd'hui des hangars en pierre. Mais les nouvelles constructions sont trop souvent sur les hauteurs ou juxtaposées à des bâtiments anciens qu'elles déshonorent.

La modernisation de l'habitat est souhaitée par tous. Mais les transformations sont souvent fâcheuses. Quant aux constructions nouvelles, elles sont le plus souvent des offenses à tout ce qui les entoure : par leur masse (trop lourde ou trop haute), par leur crépi agressif, leurs mauvaises proportions, par leurs ouvertures carrées, par la disposition anarchique des cheminées, par leurs trop grosses lucarnes dans le toit, etc...

Et ne parlons pas des clôtures en parpaings, en plaques, en poteaux creux, en éléments ouvragés qui jurent avec l'harmonie traditionnelle faite de robustesse et de simplicité.

LES MESURES POSSIBLES

La première est **d'ordre psychologique** : aider la population à prendre conscience de la richesse de son patrimoine esthétique. C'est ainsi que l'on peut en espérer la conservation intelligente, **l'intégration au développement.**

Et quand nous disons « la population » nous pensons bien sûr au paysan (à qui l'on a trop longtemps fait croire qu'il était un retardé, et que son attachement au passé était la cause de ses maux) mais aussi à ceux qui travaillent pour lui, les géomètres, par exemple.

Dans cette optique d'intégration au **développement économique moderne des éléments esthétiques,** on peut s'efforcer :

A) **de sauvegarder l'originalité du paysage**

a) agrandir le maillage, mais conserver les talus les plus utiles, les plus beaux et simplement ceux dont la destruction n'apportera aucune amélioration à la vie des agriculteurs,

b) garder des landes et des bois,

c) garder des chemins creux (la mode des promenades à pied et à cheval peut se développer en Bretagne),

d) dans les bois et forêts, ne pas détruire systématiquement les feuillus, nécessaires à l'équilibre écologique.

e) conserver intacts des sites, en particulier autour des vallées, et sur les bords des rias. Ceci est particulièrement important pour le développement touristique.

B) **de favoriser tout ce qui permet de conserver les constructions anciennes tout en rendant l'utilisation plus agréable.**

a) étudier sérieusement les coûts des rénovations, comparés aux coûts des constructions nouvelles (pour l'utilisateur - et pour la société),

b) favoriser les gens du bâtiment qui s'attachent à ces rénovations,

c) procurer à ceux qui désireraient rénover, mais manqueraient de formation, la documentation nécessaire. (édition d'un guide du rénovateur, avec monographie sur chaque terroir).

C) **Dans les constructions neuves, de favoriser les projets qui respectent les caractéristiques traditionnelles concernant en particulier :**

— les volumes (qui dira ce que détruit pour l'œil un seul de ces rez-de-chaussée surélevés qui se font partout),

— les toitures (en quoi les quatre pans sont-ils préférables aux deux pentes ?),

— les ouvertures (les fenêtres trop larges, les portes trop étroites améliorent-elles la vie ?),

— les couleurs (violentes, ou mal assorties, rendent-elles le paysage plus aimable ?)

et qui s'abstiennent de complications inutiles (balcons prétentieux, clôtures décorées).

D) **D'entretenir soigneusement et de laisser dans leur cadre de verdure les petits monuments qui constituent l'une des richesses du pays.**

Tout ce qui rend les gens heureux et fiers de vivre là où ils vivent mérite d'être sauvé, et mis en valeur.

« N'ABIMONS PLUS NOS RIVAGES »

La luxueuse brochure éditée par le FNASSEM, notre marraine, a de quoi intéresser tous ceux qui aiment les rivages et surtout ceux qui ont quelque responsabilité dans ce qui s'y fait ou ce qui s'y projette.

Des textes brefs, commentaires de photos qui « parlent ». La FNASSEM (8, rue César-Franck - Paris 15me) enverra cette brochure gratuitement à ceux qui la lui demanderont pour la faire connaître.

RALLYE 1972

Le troisième Rallye de l'Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan s'est couru le 27 mai, entre les Haras d'Hennebont où se rassemblaient pour le départ les 70 voitures concurrentes et le camp romain de Sainte-Anne-du-Scorff où Lucullus recevait pour un diner de plein air suivi de la distribution des prix.

Ce rallye avait pour thème principal : la recherche des traces de la présence romaine en Bretagne. C'est pourquoi les concurrents visitèrent le camp de Persquen dont la double circumvallation est fort bien conservée, et eurent à subir plusieurs épreuves le long de la voie romaine qui allait d'Angers à Carhaix en passant par Castennec, voie dont un long tronçon est parfaitement reconnaissable sur les cartes d'Etat-Major : trouver des morceaux de tuiles romaines en Bieuzy, reconnaître des bornes miliaires en Bieuzy puis à Locmeltro en Guern, saluer au passage un tumulus de l'âge de bronze qui vit passer les légions romaines (Saint-Fiacre) — telles étaient quelques-unes des tâches à accomplir. Il fallait aussi reconnaître, sur des photos, quelques objets appartenant aux collections du Musée de la Société polymathique, à Vannes.

Peut-être des vocations d'archéologues-amateurs se seront-elles ainsi éveillées ?

Mais les botanistes ont eu aussi leur mot à dire, car sous prétexte de préparer la « boisson magique » d'UMIVEMIX, les concurrents devaient, à une étape, apporter diverses feuilles.

Quant aux sportifs ils avaient leurs chances grâce à un lancement de javelot (pylum), et aussi grâce à une course en char... char romain bien entendu. Cette course (en sulky attelé d'un équipier, et monté d'un autre équipier) avait lieu dans la Voie Royale du Faouët à Plouay, admirable allée de hêtres qui emprunte le trajet d'une voie romaine. Autre épreuve sportive : une traversée en « barque vénète » (en l'occurence : un optimist) sur le Blavet, à Saint-Nicolas-des-Eaux.

Les concurrents auront-ils eu le temps d'admirer la belle église et les jolies maisons du village ? Le questionnaire ne le leur demandait pas, pas plus que pour Locmaria, ou bien d'autres belles chapelles trop vite entrevues. « Nous y reviendrons » disaient beaucoup de concurrents, et tel était l'un des buts de ce rallye : donner envie de revenir. Combien, par exemple, retourneront à Saint-Adrien en Saint-Barthélémy, où Mme Maho et son fils, M. Jean Maho, gardiens bénévoles, comme on voudrait en voir à chaque chapelle — notre patrimoine ne serait pas la proie des voleurs et des vandales — accueillent si gentiment les visiteurs. Et combien retourneront à Lanvaudan, où avait lieu l'épreuve de poterie. Et à Quelven en Guern, où l'étape-goûter, facultative, se tenait dans le petit musée du syndicat inter-communal — et où l'on avait ouvert le célèbre tryptique de la belle église !

Quant aux rives du Scorff — récemment classées — nul doute que les amateurs de beaux paysages ne retournent les voir, et pas seulement sur la route de Pont-Callec mais aussi par les chemins creux de Plouay, où le remembrement n'est pas encore passé.

Lech de Locmeltro

Sans doute certains ont-ils été frappés de la différence entre paysage non remembré (à Persquen par exemple) et paysage remembré (à Inguiniel, par exemple, où UMIVEMIX s'exclamait : « les légions de Rasetalus sont passées par là ! »).

Le rallye se termina par un dîner de plein air organisé — comme d'ailleurs tout le reste — par des bénévoles qui avaient sans compter donné leur peine pour que le patrimoine esthétique du Morbihan soit conservé et mis en valeur. A ce sujet, nous ajouterons qu'une pétition circula au milieu des concurrents, demandant à M. le Préfet du Morbihan de faire tout ce qui est en son pouvoir pour garder dans le Morbihan le parc zoologique de Branféré qui associe mise en valeur esthétique avec le développement économique, et, grâce à son aspect scientifique, fait connaître par toute l'Europe le nom du Guerno.

M.M. MARTINIE.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que M. Christian Bonnet devient Secrétaire d'Etat. M. Christian Bonnet est l'un de nos premiers adhérents. A vrai dire, il est même de ceux qui nous ont poussés à créer l'UMIVEM. Qu'il trouve ici (puisqu'il prend le temps de lire le bulletin) nos félicitations.

SUR LES TRACES DES GALLO-ROMAINS

Après la victoire de Jules César, cinq siècles durant, l'Armorique a vécu sous la domination romaine et les traces de cette longue occupation ne sont pas encore complètement effacées. Evidemment, l'empreinte Gallo-Romaine est bien moins fréquente et moins visible qu'en Provence, mais un observateur, tant soit peu attentif remarque çà et là des indices et c'est à cette recherche que l'UMIVEM invitait les participants de son rallye.

I - DE CASTENNEC A LOCMELTRO

La route qui court droit de Saint-Nicodème à Saint-Nicolas en Pluméliau, selon toutes vraisemblances, recouvre un ancien tracé qu'empruntait une voie ancienne venant de Rennes ou de Vannes. Le point de franchissement du Blavet se situe au pied du promontoire de Castennec, formé, par un méandre qui s'étrangle presque, à la hauteur du tunnel de la voie ferrée.

1°) Le site de Castennec

Ce site, actuellement presque désert, en raison des facilités qu'il offrait à la défense a été occupé depuis la Préhistoire. Un ou plusieurs fossés transversaux suffisaient à la convertir en un éperon barré, véritable oppidum naturel. Le gros lech, creusé de cupules, qu'on y voit encore peut être gaulois. La voie romaine escaladait les pentes pour se hisser sur le plateau. En 1811, on y a découvert une borne milliaire avec une inscription la datant de Trébonien, Galle et Volusien (251-253). Après bien des malheurs, — elle a été fendue pour servir de linteau — elle a été recueillie par M. Fauchais dans sa propriété de Bieuzy. Le lieudit la Couarde, désigne vraisemblablement une station militaire. Le nom dérive du germanique « Wart » = garde, forteresse, latinisé en « Warda ». On en retrouve l'équivalent à Nostang. De nombreuses découvertes confirment l'implantation romaine : monnaies diverses, statuettes de bronze représentant l'une un bœuf, une autre un amour, figurines en terre cuite de Vénus ou de la Déesse-Mère, poteries samiennes, etc...

C'est à Castennec et même plus exactement à la Couarde que se dressait la Vénus, appelée maintenant de Quinipily. Cette statue a connu de nombreux avatars. Comme les habitants l'entouraient d'un culte plus ou moins idolâtre, en 1660, l'évêque de Vannes, Mgr de Rosmadec, alerté par des missionnaires qui prêchaient à Baud, parvint à convaincre Claude de Lannion, Gouverneur de Vannes et d'Auray, de la faire disparaître et elle fut précipitée dans la rivière proche. Les paysans virent dans les mauvaises récoltes des années suivantes une punition de cette profanation et, en 1664, ils parvinrent à la remonter sur la berge. Bien que l'idole, partiellement mutilée, demeurât sur le dos, elle attirait encore les fidèles et, en 1670, à la suite d'une nouvelle intervention épiscopale, elle fut encore jetée dans le Blavet.

Son histoire n'était cependant pas terminée. En 1696, Pierre de Lannion, qui avait succédé à son père, la fit retirer de l'eau et transporter dans son château de Quinipily « comme une pièce curieuse et une antique ». En 1698, il fit l'acquisition d'une grande cuve de pierre, demeurée à Castennec, et qui

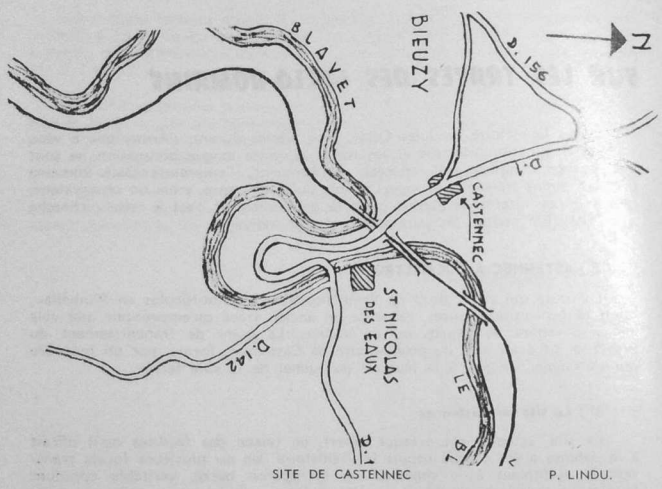

SITE DE CASTENNEC P. LINDU.

fut traînée sur des rouleaux par quarante paires de bœufs. Il fut attaqué en justice par le duc de Rohan, haut seigneur des lieux, mais gagna le procès en 1701.

La statue fut alors retaillée « pour lui ôter ce qu'elle avait d'indécent » et hissée sur le haut piédestal où elle se voit encore. La cuve est placée en contre-bas. Les inscriptions latines gravées par Pierre de Lannion ont allumé une controverse qui continue encore. S'agit-il d'une Vénus romaine ou d'une Isis égyptienne ; la statue actuelle a-t-elle été simplement retouchée ou au contraire entièrement retaillée ? Aucune réponse satisfaisante n'a encore été donnée.

Ce qui est sûr, c'est qu'elle démontre l'importance du promontoire de Castennec où de nombreux archéologues situent l'antique Sulim de la table théodosienne, à XX lieues de Dartoritum (Vannes) et XXIII de Vorgium (Carhaix).

2°) **Les occupations médiévales**

Le nom de Castennec, lui, est féodal. C'est le « Castel-Noec » qu'une charte de 1124 reconnaît comme la possession d'Alain 1er, souche de la famille de Rohan. A cette date, le château était bordé d'un vieux fossé et comptait trois tours dont une se trouvait du côté de l'ermitage de Saint-Gildas. Au milieu du siècle dernier, les travaux nécessités par l'assise de la route de Locminé à Guémené mirent à jour des fondations qui dessinaient un carré de 8 m de côté avec des murailles en appareil épaisses de 2 m. On était sans doute en présence de la tour principale du château qui défendait l'accès de la presqu'île de la Couarde.

Le vicomte Alain de Castel-Noec faisait donation de cette terre aux moines de Redon pour y fonder un prieuré qui a disparu complètement. On a cependant découvert, au voisinage de la ferme de la Couarde, de belles pierres tombales. Sur l'une d'entre elles, également recueillie par M. Fauchais, figure une croix pédiculée formée de quatre arcs-de-cercle adossés. La chapelle du prieuré de la Couarde est distincte de celle de La Trinité, bâtie à l'emplacement de l'église de l'ancienne paroisse de Castennec. Le même Alain avait également donné aux moines de Khuys des terres qui permirent de constituer un autre prieuré autour de la grotte de Saint Gildas. Comme celui de Saint-Nicolas, sur l'autre rive du Blavet, est tout proche, on constate dans ce site une exceptionnelle densité d'établissements religieux qui, pendant tout le Moyen-Age et jusqu'à l'époque moderne, ont prolongé les antiques implantations.

3°) **La voie romaine et les vestiges anciens**

De Castennec, la voie romaine se dirigeait vers le Nord-Ouest et son tracé se reconnaît au voisinage du village de La Motte, en Bieuzy, au passage de l'Houée, à Saint-Fiacre-de-Melrand où elle se faufile entre la chapelle et un tumulus de l'âge du bronze. Elle pénètre alors en Guern et un vieux chemin la rappelle à Montguern, au moulin du Quilio, sur la Sar, à Mané-er-Val et Bod-raden. Ensuite elle devient plus incertaine.

Au voisinage de cette voie, les vestiges gallo-romains sont nombreux et remarquables. Près de Pont-Presse, sur l'Houée, on a reconnu plusieurs sites archéologiques. En Bieuzy, la parcelle, au Sud de la route, livre encore des fragments de tuiles à rebord et on en a tiré une stèle mutilée et deux tronçons de colonnes. De l'autre côté, sur Melrand, vers 1900, Aveneau de la Grançière a relevé des briques, près de Coet-Kerven et de Ker-Henry, sur une étendue de hectares et identifié un hypocauste à Kerven-Lapaul. C'est-à-dire qu'on se trouve en face d'un établissement important.

Locmeltro, en Guern, ne présente pas moins d'intérêt. Dans le cimetière qui borde la chapelle, hélas ! délaissée, de Saint-Meldéoc se dressent deux bornes cylindriques qui ont tout l'air de milliaires romains. L'une, voisine du portail a été tronçonné pour servir de bénitier, mais l'autre semble intacte et s'élève à 2,65 m au-dessus du sol, au coin du cimetière. Elle incline à croire que la voie romaine passait à proximité et mérite d'être aussi connue que le « mel béniget » qui faisait la célébrité de ce petit village.

II - L'ENCEINTE DE PERSQUEN ET LE CAMP DE SAINTE-ANNE-DE-PLOUAY

Les concurrents du rallye retrouvaient à Persquen des vestiges anciens bien conservés, sous la forme d'une double circonvallation, à peu près circulaire, enserrant une douve profonde. Le relevé fait par M. Lindu permet de bien se rendre compte de la configuration des lieux mais il est difficile de préciser si cet ouvrage est gaulois, romain ou médiéval.

Entre Plouay et Poulhibet, contrastant avec les sinuosités de la route actuelle, une voie large et droite se reconnaît aisément à travers champs et bois. C'était l'ancien chemin royal de Plouay au Faouët qui passe au voisinage de la chapelle Saint-Vincent. Il est fort possible qu'il ait succédé à une voie ancienne dans ce secteur assez mal étudié.

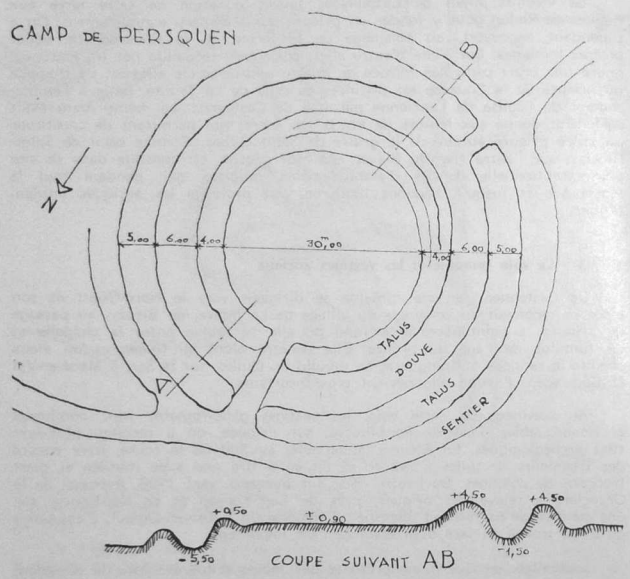

P. LINDU.

Le camp de Sainte-Anne-de-Plouay est bien connu des archéologues mais beaucoup moins du public qui va plutôt rêver à la « Marie » de Brizeux, près du Pont-Kerlo. Il occupe un site analogue à celui de Castennec mais orienté dans le sens opposé. Ici, le méandre du Scorff a été sectionné par un petit affluent qui a creusé une défense naturelle dont les hommes se sont emparés. Un fossé barre le promontoire et un retranchement rectangulaire, cerné d'une douve se reconnaît aisément. Au cœur de ce castrum s'élève la chapelle Sainte-Anne. A son extrémité occidentale, se détache une portion circulaire ceinturée d'un profond fossé ; on a bien l'impression de se trouver en face d'une motte féodale. Les guerriers du Moyen-Age ont dû mettre leurs pas dans ceux des légionnaires. Pouvait-on trouver un meilleur site pour terminer « à la romaine » un rallye qui proposait de retrouver les anciennes occupations du sol vannetais ?

KEROZER

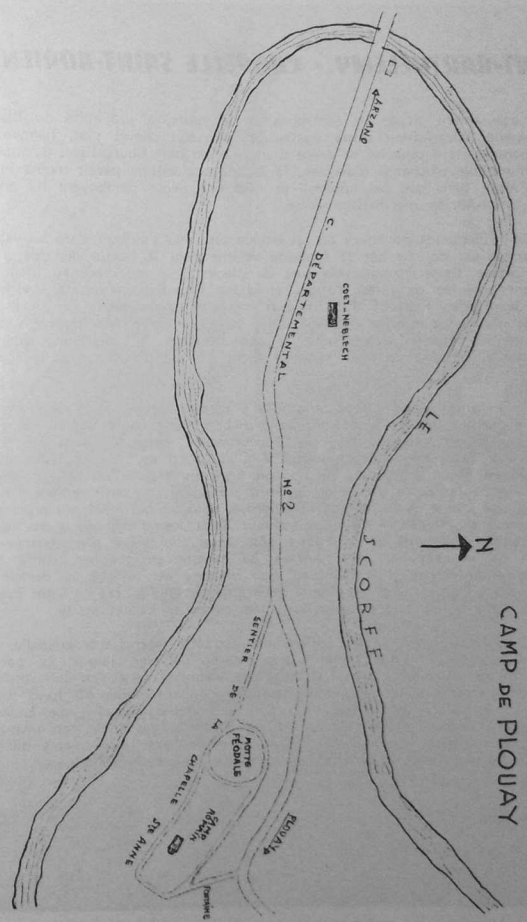

P. LINDU.

SAINT-BARTHELEMY - CHAPELLE SAINT-ADRIEN

Curieusement située en contrebas de la route, à proximité du Blavet, la chapelle Saint-Adrien attire l'attention par son chevet plat, flanqué de deux contreforts à pinacles et percé d'une grande baie fleurdelisée. Surmontée d'un minuscule clocheton d'ardoise, la façade occidentale paraît moins imposante. Mais, dans son bel appareil et avec son décor flamboyant du XVe siècle, Saint-Adrien mérite une visite.

On se demande pourquoi un tel édifice est venu s'enfouir dans ce vallon. La réponse est donnée par la fontaine voisine dont le bassin déborde d'une voûte brisée. Cette construction sert de piedestal à une croix au long fût finement sculptée de têtes d'anges et d'une Crucifixion avec la Vierge et Saint Jean, sous l'auvent d'un dais triangulaire. Visiblement, on se trouve en face d'un antique culte de l'eau qui a été christianisé. Une preuve supplémentaire est fournie par la présence exceptionnelle, à l'intérieur même de la chapelle, de deux autres fontaines dont l'humidité verdit le dallage et les murs.

Un mobilier assez disparate ajoute à cette impression de délabrement. Comme partout ailleurs, l'ancien jubé a disparu. Fort heureusement, on a su conserver le panneau antérieur de la tribune où figure le Christ au milieu des Douze, Saint Paul s'étant substitué à Judas. Il est fort probable qu'en proviennent aussi le Crucifix de bois et les deux statues un peu maniérées mais charmantes de la Vierge et de Saint Jean. Dans un petit retable d'autel, on voit une statue de Saint Jean l'Evangéliste sous un bas-relief qui représente le Seigneur du monde. A l'angle du chœur Saint Jean l'Evangéliste est revêtu d'une peau de bovidé et de l'autre côté Saint Eloi élève son marteau. Le patron de la chapelle, Saint Adrien, se montre en guerrier, coiffé d'un chapau et enveloppé d'un manteau. Son martyre est sculpté au devant du maître-autel. De part et d'autre de la fenêtre de chevet figurent un Saint Evêque et une Pieta, et dans la chapelle Sud, une Vierge à l'Enfant assise.

Il ne faudrait pas croire à l'abandon de cette intéressante chapelle. Son gardien, Monsieur Maho, veille sur elle avec un soin jaloux. Le pardon attire moins de fidèles qu'autrefois et ils viennent de moins loin mais il se célèbre toujours le deuxième dimanche de septembre. Au fond de la chapelle une pierre posée sur une colonne tronquée rappelle une ancienne pratique. Pour guérir des coliques et des maladies gastriques, on invoquait Saint Adrien, mais aussi on se frottait le ventre avec cette pierre dont la vertu était réputée aussi bénéfique que celle de l'eau de la fontaine.

Calvaire et Fontaine de Saint-Adrien

PLUMELIAU - CHAPELLE SAINT-NICODÈME

Saint-Nicodème, c'est d'abord un clocher haut de près de 50 mètres. La tour carrée comporte deux étages épaulés de contreforts d'angle dont les pinacles fleuris se relaient jusqu'à la galerie. Au bas s'ouvre la grande arcade avec ses pilastres, son accolade, son galbe et ses voussures concentriques festonnées de trilobes. Au-dessus s'étire une étroite fenêtre surmontée d'un long fleuron entre deux pinacles. Un tambour octogonal, dont les ouvertures s'inscrivent dans un décor Renaissance, est couronné d'une nouvelle galerie et ménage heureusement la transition avec une longue flèche polygonale à trois séries de fenêtres superposées, toutes surmontées d'un pignon. Au Sud, la tourelle d'escalier, polygonale le long de la tour, devient cylindrique à la hauteur du tambour. Comment n'être pas étonné de voir une œuvre d'une telle qualité surgir d'un bas-fond marécageux ?

Sous le porche, la porte de l'escalier est un morceau très bien venu de pur style Renaissance. Une double baie en anse de panier donne accès à la nef. Le trumeau intermédiaire est orné d'une niche Renaissance et le tympan supérieur d'une fleur de lys. Comme à l'ordinaire une grande arcade à accolade ramène à l'unité ces divers éléments.

La nef est doublée au Nord d'un bas-côté dont les deux arcades sont reçues sur des piles octogonales. La charpente a perdu ses entraits mais la sablière sculptée a été conservée, cette chapelle fut achevée.

Le croisillon Nord est occupé par une tribune en pierre analogue à celle de Notre-Dame de Quelven. Un autel s'y est adossé dont le retable polychrome représente la Résurrection. Le bras méridional comporte un retable contemporain de celui qui magnifie le maître-autel et dont le tableau central figure, en haut-relief, la Descente de Croix tandis que les niches latérales sont habitées par Saint Nicodème, Saint Gamaliel, Saint Abilon.

C'est sous leur patronage qu'est mise une majestueuse fontaine. Trois piscines jointives sont recouvertes chacune d'une carde, d'une accolade et d'un haut gâble où s'étable la plus luxuriante végétation de choux frisés. Une autre fontaine proche a été dédiée à Saint Cornély, ce qui montre assez que ce sanctuaire rural associe étroitement le culte de l'eau à celui des saints protecteurs du bétail.

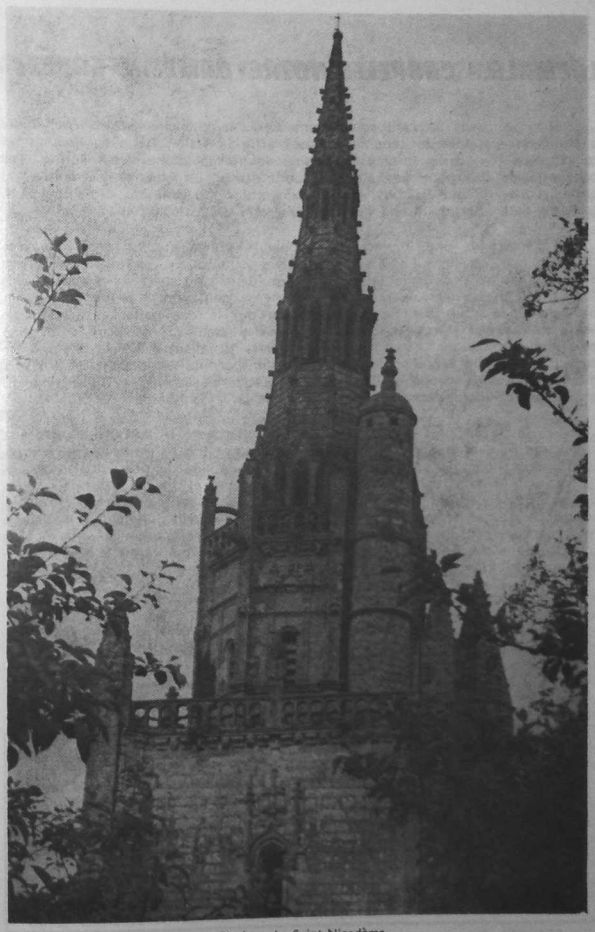

Clocher de Saint-Nicodème

LOCMALO - CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-GRACES

Enfoncée dans la campagne guémenoise, la chapelle de Kerle[illegible] à peu près inconnue et cependant elle mérite la visite. Bâtie en [illegible] moyen appareil de granit, elle dessine la forme d'une croix [illegible] rampants du toit sont nus et les abouts droits. La fenêtre fle[illegible] chevet conserve des trilobes qui ont disparu dans celle du cro[illegible] L'œuvre date sans doute de l'extrême fin du XVme siècle.

A l'intérieur, une lumière parcimonieuse oblige à chercher les [illegible] d'art qu'elle recele. Une arcade en tiers-point ouvre le mur de [illegible] auquel s'adossent deux autels, preuve qu'il existait autrefois une [illegible] séparant la basse-nef du transept. Une Vierge douloureuse et un Sa[illegible] proviennent à coup sur de la Crucifixion qui la dominait. Les sta[illegible] Notre Dame de Grâces et de Saint Jean-Baptiste habitent deux niche[illegible] bois polychrome du XVIIme siècle, de part et d'autre de la fenêtre [illegible] chevet. Une autre Mater dolorosa et un saint ermite complètent le précieu[illegible] mobilier de cette chapelle. On ne regrette que davantage la disparition du groupe à trois personnages de Sainte Anne avec la Vierge et l'Enfant.

La partie la plus intéressante est la charpente à entraits et arceaux et surtout la sablière sculptée d'animaux fabuleux, de personnages burlesques et de scènes truculentes. Elle mérite d'être examinée de près et l'on reconnaîtra deux sirènes qui tiennent l'une un peigne et l'autre un miroir, des démons qui encadrent un couple, un singe qui mange une pomme, etc... Les scènes de chasse se poursuivent jusque dans le chœur. L'intention satirique n'est certainement pas absente. Ne serait-ce qu'en raison de ce remarquable travail, cette chapelle déjà attaquée par l'humidité, mériterait d'être attentivement surveillée et étroitement protégée.

Au dos de cette brochure, vous trouverez la carte des Concerts classiques « Musique et vieilles pierres en Morbihan », Concerts aux chandelles donnés le soir, à 21 h. 15, par l'Octuor de Paris (Pontivy, Cour du Château, le 20 juillet, avec report au 21 en cas de pluie, l'Octuor de Paris et Edith Selig, (Saint-Gildas-de-Rhuys, Notre-Dame-du-Roncier à Josselin, Merlevenez les 22, 23 et 24 juillet), puis le guitariste Alberto Ponce (Carnac, le 27 juillet, Péaule, le 28).

GUERN - CHAPELLE NOTRE-DAME DE QUELVEN

La chapelle Notre-Dame de Quelven est une des plus grandes, des plus belles et des plus fréquentées du diocèse de Vannes. Duhem la date du milieu du XVIme siècle. Sur la foi de négociations entre le chapitre de Vannes et la fabrique de Guern et en se fondant sur certaines ressemblances avec le transept de la cathédrale, M. de Groer reporte à la fin du XVme siècle la construction de l'abside et du tranept ; la nef aurait été terminée vers 1510. La charpente de la nef n'a été placée qu'en 1582.

Le clocher actuel date de 1862. Il a remplacé celui qui s'était effondré en 1837 et en reproduit sans doute le dessin, bien que la flèche paraisse trop courte par rapport à la tour. Dressé au sommet d'une colline, il est visité de plusieurs lieues à la ronde par les pèlerins.

Le chevet à trois pans, continué par une travée droite est partiellement masqué par la sacristie. De grandes baies, en arc brisé, déploient leur réseau flamboyant sous une accolade. Au-dessus de la galerie à jour, d'où s'échappent des gargouilles animales, se dressent les pignons hérissés de crosses et sculptés d'armoiries. Dans les intervalles, les contreforts hissent leurs pinacles pyramidaux.

Au Sud, le croisillon peu saillant est flanqué d'une tourelle, puis trois pignons donnent à cette façade un profil en dents de scie. On accède au transept par une porte géminée dont les accolades poussent leur fleuron jusque sur le tympan à jour. Elle s'abrite sous une arcade brisée dont les gorges sont sculptées de rameaux de vigne et de chêne et qui s'enveloppe elle-même de pilastres, d'une accolade et d'un faux gable ; décor fréquent dans le Vannetais. On le retrouve d'ailleurs plus loin, sous le porche voûté, largement ouvert par une arche festonnée. Entre ces deux baies monumentales s'intercale une jolie porte en anse de panier surmontée d'une accolade.

Comme dans beaucoup de chapelles, l'intérieur déçoit et laisse une impression de vide et d'abandon. Cependant à Quelven rutilent des verrières qui conservent des éléments anciens, notamment un arbre de Jessé. Dans la nef, une tribune seigneuriale en pierre, portée sur des piliers, affiche un décor Renaissance. Au fond, l'orgue du XVIIme siècle s'est tu depuis 1895 mais on voit encore un bas-relief en albâtre qui représente la Vierge entourée d'anges, de vieilles statues de bois dont quelques-unes ont été restaurées, un magnifique vaisseau offert en ex-voto en 1750. Quelven a surtout le privilège de posséder une des rares statues ouvrantes qui existent encore. La Vierge assise, couronnée, sceptre en main, tient l'Enfant Jésus sur son genou gauche, mais elle peut se déployer pour former une tryptique sculpté de douze bas-reliefs qui racontent la Passion et la Glorification du Sauveur.

Sur le placitre, trop près de la façade méridionale, s'élève une loggia à double rampe dont le dôme oblong a été construit en 1738. En contrebas de la colline, la fontaine avec son arcade en plein cintre creusée dans le pignon auquel s'adosse la piscine, est du XVIme siècle.

Le pardon se célèbre le 15 août avec un grand concours de peuple et l'on guette la descente de l'ange, au fil d'un long câble ; il vient donner le signal d'allumer le feu de joie sur la colline.

J. DANIGO

Statue de Notre-Dame de Quelven

LE PARDON DE NOTRE-DAME DE QUELVEN, IL Y A ... 45 ANS

Quelven se situe en pays « pourlet ». Les pourlets ont l'esprit réputé frondeur, leur capitale Guémené a toujours été une ville aux idées avancées. On prétend que leur comportement a été autrefois accentué par la conversion au protestantisme des Rohan. — Guémené qui pensaient ainsi aider les affaires de leur bon cousin, le roi de France.

Quoi qu'il en soit, il y a quarante cinq ans, ils se faisaient principalement remarquer au pardon de Quelven par leurs costumes aux « mille boutons ». Des costumes, il y en avait de tous les environs, Guémené, Pontivy, Baud, Auray, Lorient, tous les plus beaux velours, les plus beaux tabliers, et les plus belles coiffes étaient arborés par les femmes. Et beaucoup d'hommes portaient encore le costume, celui du pays des pourlet, bien sûr, mais aussi des vestes blanches de Pontivy ou de Cléguerec, des costumes d'Auray et de Lorient... c'était magnifique.

Comment allait-on au pardon ? à pied, en chars à banc hippomobiles, en véhicules automobiles utilitaires transformés pour la circonstance en... chars à banc, mais surtout à bicyclette.

Dans la matinée, les différentes paroisses se rassemblaient dans les divers chemins accédant à la basilique où les pèlerins se rendaient alors bannière déployée, dûment encadrés par leur clergé. Toute considération de foi mise à part, c'était un très beau spectacle.

On célébrait de nombreuses messes, mais la Grand'messe était très belle ; il fallait suivre tout l'office debout, on écoutait ainsi un long sermon en breton et, dans la même langue, la lecture interminable de la liste des pèlerins qui avaient fait une offrande.

La route et la pratique des exercices religieux faisaient apprécier la détente du moment du repas, que tous prenaient en plein air. Il y avait partout des éventaires de marchands ambulants où l'on trouvait d'énormes pains ronds, du pâté de campagne dans de très grands plats et aussi de la sardine salée. On faisait griller cette sardine, ce qui répandait une odeur extraordinaire dont le souvenir est lié à celui du pardon.

Au cours de l'après-midi avaient lieu les vêpres, puis la procession qui serpentait dans la lande tout autour du hameau, on retrouvait les bannières des paroisses, les bateaux portés par des marins, la statue de Notre Dame ; tous les pèlerins chantant, sur la haute direction de leurs recteurs, le cantique :

Ar au bugalé karet
O guiries a Quelven
Taulet ur sell a druhé
Chelauet ou feden
Goarnet in de peb amzer
Ag en ineh dehevehan
Taulet oll ou vretonned
De ranteleh en Nean.

(Ces paroles demandent vérification, car je ne connais guère le breton, c'est un souvenir phonétique d'il y a hélas 45 ans).

A la fin de la procession, marchait son Excellence l'Evêque de Vannes précédé d'enfants de chœur et de prêtres en bénissant tous ceux qui se pressaient à son passage. Il arrivait alors un énorme tas de lande, un ange l'y rejoignait descendant du clocher porteur de la torche enflammée que l'Evêque prenait pour embraser le tas de lande. Au même moment partaient de nombreux pétards et la joie était générale.

Jean LE LIDEC.

RENÉ RICHARD A LORIENT

BRETONS UNISSEZ-VOUS

René RICHARD, c'est l'homme qui a écrit « la côte d'Azur assassinée ». C'est aussi celui qui pour sauver ce qui reste de nature sur cette côte d'Azur, a rassemblé 160 sociétés de défense en un mouvement unique dont le comité scientifique, présidé par le Professeur Louis Leprince-Ringuet, comporte 130 savants.

Sur la proposition de M. Jean-Claude PIERRE, Président de l'A.P.P.O.M. (l'une de nos sociétés adhérentes les plus agissantes) l'UMIVEM l'avait invité à venir à Lorient, le 25 février. « Unissez-vous » dit-il aux Bretons « Oubliez vos susceptibilités, renoncez à vos querelles éventuelles, politiques ou autres. Il vous faut créer sans étiquette politique, un vaste mouvement d'insurrection contre les puissances d'argent. C'est ainsi que vous secouerez l'apathie de certains services administratifs ou que vous acquerrez la sympathie active de certains autres ».

Que la création d'une telle union fût urgente, le film à la fois magnifique et désolant, intitulé « l'Armorique dilapidée » réalisé par le Centre nautique des Glénans (et que l'on peut se procurer au Parc d'Armorique, Maison des Arts, BREST) le montrait éloquemment en ce qui concernait le littoral. Les maires des communes côtières présents dans la salle, et dont certains ont engagé un dur combat contre la dilapidation du capital naturel de leur commune, reconnurent là quelques-uns de leurs soucis. Les problèmes des communes rurales sont un peu différents mais il s'agit toujours de lutter contre l'inconscience de ceux qui ne voient que le profit immédiat. Quand M. JARNO, maire de Camors, défend sa forêt, il le fait dans le même esprit que M. KERGUERIS, maire de Plouhinec défendant ses dunes : chacun a le sentiment de défendre un bien précieux, non pas précieux pour quelques-uns, mais pour tous.

Et contre quoi doit-on se défendre ?

Contre le vandalisme, contre l'indifférence, contre des erreurs de jugement aussi (ainsi certaines municipalités, ne voient pas assez loin... et faute de connaissances scientifiques sérieuses, gâchent un capital, par exemple en barrant des estuaires, ou en laissant déboiser la commune par les travaux connexes au remembrement). Mais surtout contre d'énormes intérêts privés.

Et M. RICHARD signalait deux « recettes » qui pourraient être employées en Bretagne comme elles l'ont été sur la Côte d'Azur.

La première consiste à choisir un secteur bien situé sur la côte, faire une première demande de concession pour un port de plaisance et assortir la demande de celle d'une création d'endiguage provisoire pour « créations annexes au port » L'endiguage réalisé, on demande à devenir propriétaire du domaine public maritime normalement inaliénable. Il ne reste alors plus qu'à construire une « Marina ».

Autre technique, plus menaçante, celle du port-piscine, qui consiste à créer un port artificiel à 100 mètres environ du rivage et à proximité d'un estuaire. Autour du port on construit alors des ensembles « pieds dans l'eau, vue imprenable »... et pour cause.

« Dans les deux cas, concluait M. RICHARD, il s'agit du détournement de l'intérêt collectif au profit de l'intérêt particulier de la spéculation. »

Et on a l'impression en écoutant M. RICHARD que s'il a pu faire échouer de tels projets, c'est qu'il a su allier au dévouement désintéressé et au courage des compétences réelles : la sienne (il est ancien vice-président du Conseil Economique) mais aussi celles de juristes, et celles de savants de disciplines diverses.

« Ne politisez jamais les problèmes... étudiez sérieusement les dossiers, sous tous leurs aspects... appuyez-vous sur des arguments sérieux... ces arguments défendez-les sans agressivité mais sans peur : partez en croisade avec tous vos adhérents. Soyez sûrs d'avoir avec vous le bon sens et le sens du bien commun... N'imaginez pas l'administration comme indifférente à des arguments solides... » répète-t-il. Et il ajoute « Enfin, félicitez-vous d'avoir dans la région des journalistes honnêtes et courageux, et ne craignez pas de faire répercuter par eux vos informations : c'est quand on est nombreux que l'on est écoutés, entendus, suivis ». La soirée se termina par un appel de M. JULIENNE, représentant régional du Ministre de l'Environnement : « Je suis seul en Bretagne, sans même une secrétaire pour m'aider. En conséquence, c'est à vous de voir et de résoudre vos problèmes. Vous êtes les meilleurs agents du Ministère de l'Environnement ».

M.C. BORDE.

Avez-vous des amis susceptibles de travailler, dans les autres départements bretons, comme nous travaillons dans le Morbihan. Les problèmes sont le plus souvent régionaux. Donnez-nous les noms et adresses de ces amis à qui l'expérience de l'UMIVEM pourrait être utile.

Et recrutez-nous des adhérents dans le Morbihan. Que pouvons-nous sans l'appui, et sans les cotisations de nombreux amis ?

LES PUBLICATIONS DE NOS SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

— En plus de son bulletin n° 5 de « Saumons et Truites de Basse-Bretagne et de Normandie », **l'Association pour la Protection et la Production du Saumon** a édité une belle plaquette in 4° de 54 pages : « Le Saumon, richesse bretonne à développer » (10 francs).

— Du bulletin ronéotypé de **l'Association pour l'Histoire de Belle-Ile-en-Mer** (janvier-mars 1972) nous avons retenu une copieuse étude de M. DALIGAUT sur les projets de Charles-Louis-Auguste Fouquet, dit le Maréchal, duc de Belle-Ile, en 1719.

— Les **« Amis de Belle-Ile-en-Mer »** s'attachent à sauvegarder la beauté de l'île bien nommée. Leur bulletin de juillet 1971 relatait leurs activités et donne des suggestions pour la restauration et l'aménagement des vieilles maisons. Il annonçait une brochure du Dr JACQUIOT : « Pour un art de construire belle-îlois ».

— Dans sa circulaire n° 3 (août 1971 l'**Association de Défense de Port-Haliguen et de ses environs,** présente les divers points sur lesquels elle fait porter son effort.

— **« Breiz Santel »** vient de sortir son 100me numéro. Sont passés en revue les divers chantiers en cours, notamment dans le Morbihan : Saint-Germain d'Erdeven, Sainte-Anne de Brandérion, N.-D. du Burgo en Grandchamp, Le Moustoir en Pluvigner.

— Le **« Bleun-Brug »** poursuit inlassablement son œuvre de défense et de promotion de la culture bretonne. Malheureusement la revue n'accorde qu'une place très limitée au Vannetais.

— L'**Annuaire 72 du Tourisme rural** fournit, pour le Morbihan, la liste complète des gites ruraux, des terrains de camping, des écoles de voile et des centres équestres (Comité d'Habitat rural, 24, place de la République - 56 - Vannes).

— **« Les Cahiers du Pays de Baud »** (ronéotypés 21 × 27) deviennent de plus en plus copieux. Les numéros 3 et 4 étaient consacrés à Sainte-Brigitte et à son culte. Le numéro 5 (quatrième trimestre 1971), outre le rapport sur les activités du Centre culturel, étudiait l'étymologie du nom des communes environnantes. Le numéro 6 (46 pages) fait une ample moisson des légendes et complaintes du pays de Baud.

— Sous forme d'une luxueuse brochure in 4° de 24 pages en 2 colonnes, la **Société Lorientaise d'Archéologie,** publie ses travaux de l'année 1970. Les découvertes faites dans le Morbihan sont présentées avec d'excellents croquis. Nous avons remarqué les articles d'A. LE GUEN sur le matériel récolté au Trionno en Erdeven, de J. GUILCHET sur la motte féodale d'Hennebont, de R. BERTRAND sur la poterie onctueuse du village médiéval de Pen-er-Malo en Guidel.

— Le bulletin de 1971 de la **Société Polymathique du Morbihan,** outre le compte rendu de ses séances mensuelles, contient deux importantes études inédites, l'une de P. ANDRÉ : « La Cité gallo-romaine des Vénètes » qui fait l'objet d'un tiré-à-part de 67 pages illustré (9 francs), l'autre de J. HENRY : « L'aventure marine de Rhuys ».

— La **Société Morbihannaise de Sauvegarde de la Nature** a rénové la présentation de son bulletin. Sous une belle couverture illustrée, le numéro 10, entre autres articles, publie une étude de R. MAHÉO sur « l'hivernage des anatides dans le Golfe du Morbihan » et une substantielle chronique de Branféré par P. HERVE qui montre tout l'intérêt de ce parc zoologique actuellement menacé.

Du bulletin n° 100 de « BREIZ-SANTEL »

« A l'occasion des travaux faits sur la route nationale N° 165 pour la mise à quatre voies de la section VANNES - NANTES, les croix de Prad-er-Groez en THEIX et de la Vieille Poste en MUZILLAC ont couru des dangers que l'on ne connait que trop. Sur le conseil du Mouvement pour la Protection des Monuments Religieux Bretons, des cultivateurs voisins les ont mises à l'abri, en attendant leur réimplantation future. Elles sont ainsi sauvées comme l'ont été dans les mêmes circonstances les croix de Luscanen en VANNES et de Kervamentad en PLUNERET, remises en place par BREIZ SANTEL en 1971 et 1972 entre VANNES et AURAY, une fois les travaux routiers terminés. Si de semblables actions, si simples, en fait, étaient menées chaque fois qu'ont lieu des percements de routes ou des travaux de remembrement, on éviterait des pertes irréparables ».

PETITE BIBLIOGRAPHIE DU MORBIHAN

(Suite — Voir « Morbihan » Nos 3, 4 et 5)

III. — MONOGRAPHIES LOCALES

LOYAT

MARTIN (P) — Les chapelles de Loyat. — Ploërmel, 1935, in 8°, 21 p.

MALESTROIT

MARSILLE (L) — Notice sur Malestroit — 1924, in-16°, 32 p.

MAURON

LE CLAIRE (abbé) — L'ancien château de Mauron, son emplacement, son histoire. Le lieu et la bataille. — Vannes, 1914, in-8°, 32 p.

MERLEVENEZ

GRAND (R) — L'église de Merlevenez. — P. 1927, in-8°, 37 p. ill.

MUZILLAC

TAOC (L) — Muzillac avant le XIXme siècle d'après les plus anciennes croyances et traditions locales. — Vannes, 1897, in-8°, 11 p.

LE PAROUX (H) — Usages et coutumes des cantons de Muzillac et de La Roche-Bernard. — Vannes, 1928.

LE MENACH (G) — Muzillac et son canton. — Muzillac, 1962, in-4°, 131 p.
Le pays de Muzillac et la littérature contemporaine. — Rennes, 1964, in-4°, 66 p.

NEANT

GILLARD (abbé) — Néant-sur-Yvel. — Ploërmel, 1956, in-16°, 48 p.

PAIMPONT

BELLAMY — La forêt de Brecheliant, la fontaine de Barenton, quelques lieux d'alentour, les principaux personnages qui s'y rapportent. — Rennes, 1896.

BELLEVUE (Marquis de) — Paimpont, P. 1913 (2me édit.) in-8°, 278 p.

PLŒMEL

COLLET (abbé J.J.) — Histoire ecclésiastique et archéologique de la paroisse de Plœmel. — Vannes, 1887, in-8°, 37 p.

PLOERMEL

ROPARTZ (S) — Notice sur la Ville de Ploërmel. — P. 1864.

MAMAGNANT (abbé) — Ploërmel, son église, ses monuments. — Ploërmel, sd, in-12°, 44 p.

BELLEVUE (Marquis de) — Ploërmel, ville et Sénéchaussée. — P. 1915, in-8°, 459 p.

RENARD (Y) — Ploërmel et son église Saint-Armel.
Lyon, sd, in-8°, 20 p., ill.

PLUMERGAT

HALGOUET (H du) — Une seigneurie de la sénéchaussée d'Auray : Coetsal. Le domaine et les seigneurs. — Saint-Brieuc, 1920, 30 p.

PONTIVY

CORGNE (E) — Pontivy au cours des temps. — Pontivy, 1929, in-8°, 28 p.

LE LAY (F) — Histoire de la ville et communauté de Pontivy au XVIIIme siècle — P. 1911.

CORGNE (E) — Le Lycée de Pontivy (1813-1931) — Pontivy, 1931

Historique du 2me Régiment de Chasseurs. — P. 1920.

PONT-SCORFF

PELLOT (P) — Etude économique sur Pont-Scorff. Répartition et mise en valeur du sol. — P. 1920, in-8°, 122 p.

PORHOET

HALGOUET (H du) — Essai sur le Porhoët — Le comté, sa capitale, ses seigneurs. — P. 1906, in-8°, 285 p.

MAHIEUX (R) — Légendes du Porhoët — Récits et poèmes du terroir morbihannais. — P. 1938.

PORT-LOUIS

BUFFET (H-F) — La vie turbulente et dolente d'une vieille cité maritime Le Port-Louis de Basse-Bretagne. — P. 1930, in-8°, 116 p.

BUFFET (H-F) — Le vieux Port-Louis. Monographie du Port-Louis de Bretagne. — Macon, 1938, in-8°, 239 p.

BUFFET (H-F) — La ville et la citadelle de Port-Louis. — Rennes, 1962, 114 p.

BUFFET (H-F) — La toponymie du canton de Port-Louis. — Rennes, 1952, 24 p.

QUESTEMBERT

MARQUER (E) — BLEIGUEN — Au cœur du Haut-Vannetais : Questembert. — Rennes, 1958.

QUIBERON

CADOUDAL (G de) et ROBUCHON (J) — Paysages et monuments de la Bretagne : Auray et Quiberon. — P. 1892, album in-fol., 66 p.

LE CAM (L) — Quiberon à travers les âges. — Sd, 116 p.

DERVENN (cl) — Quiberon, presqu'île. — P., 1966, 278 p. ill.

LAVENOT (abbé) — La chapelle de Saint-Clément en Quiberon. — Vannes, 1890.

MAUNY (de) — Voir : La Trinité-sur-Mer.

BERNIER (G) — Toponymie nautique de la presqu'île de Quiberon. — P., 1956, in-8°, 25 p.

RADENAC

MARTIN (P) — La chapelle Saint-Fiacre en Radenac. — Vannes, 1943, in-8°, 32 p.

REDON (Pays de)

(Dom. JAUSIONS) — Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon. Redon, 1864, in-12°, 396 p.

DESMARS (J) — Redon et ses environs. — Redon, 1869, in-12°, 170 p.

TREVEDY (J) — Histoire militaire de Redon avec notices sur le pont de Rieux, Aucfer, Beaumont, Beaubois et Renac... Redon, 1893, in-8°, 272 p.

DONDEL du FAOUEDIC (Mis) — Guide de l'excursionniste pour Redon et ses environs. — Redon, 1905, in-12°, 315 p.

COMPADRE (J-A) — Histoire de Redon.

LAIGUE (R de) — L'église abbatiale Saint-Sauveur de Redon. Guide du touriste. Histoire et description. — Redon, 1938.

LAIGUE — Redon. Les anciens édifices religieux. — Saint-Brieuc, 1946, in-8°, 122 p.

REGUINY

MARTIN (abbé) — L'église de Réguiny — Rennes, 1937, in-8°, 220 p.

RHUYS (Presqu'île de)

LUCO (abbé) — Histoire de Saint-Gildas-de-Rhuys. — Vannes, 1869, in-18°, 415 p.

LE DIVELLEC (J.M.) — La presqu'île de Rhuys ou le canton de Sarzeau. Hennebont, 1885.

REGENT (A) — La presqu'île de Rhuys : histoire, légendes, description. Vannes, 1902, in-8°, 446 p.

P.G. (Du) — Château de Suscinio — Nantes, 1910.

LOZEREC (abbé) — Guide du touriste. L'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys. L'église. Le trésor. — Vannes, 1930, in-12°, 31 p.

GANUCHAUD (G) — Château de Suscinio. Images de son passé. — Nantes.

MAUFFRET (Y) — La presqu'île de Rhuys. — Guérande, sd, in-8°, 79 p.

GALZAIN (M de) — En passant par la presqu'île de Rhuys. — Priziac, sd, in-8°, 48 p.

MADEC (J) — Des visiteurs de marque à Rhuys. — Vannes, 1970, in-8°, 48 p.

BERNIER (G) — La toponomie de la presqu'île de Rhuys. — Rennes, 1968, in-8°, 50 p.

RIEUX

LAIGUE (R de) — Rieux. — Châteaubriant, 1945.

LE BRETON (H) — Le pays de Rieux. — Rennes, 1957, in-8°, 266 p.

ROCHE-BERNARD (La)

MAITRE (L) — L'ancienne baronnie de La Roche-Bernard. — Nantes, 1893, in-4°, 153 p.

LE BRETON (H) — La Roche-Bernard. I. - des origines à la Révolution. II. - le district de la Roche-Bernard de 1788 à 1802. — Vannes, 1919 et Rennes, 1921.

ROCHEFORT-EN-TERRE

BRIEN (abbé) — Notice sur Notre-Dame-de-la-Tronchaye. — Vannes, 1924, in-16°, 16 p.

GALZAIN (M. de) — En passant par Rochefort-en-Terre. — Priziac, 1948, 82 p.

AUTISSIER (A) — Notice sur les ardoisières de Rochefort-en-Terre. — Saint-Etienne, 1900.

ROHAN

HALGOUET (H du) — Contribution à l'étude du régime seigneurial dans l'ancienne France. I. - la vicomté de Rohan et ses seigneuries. II. - le duché de Rohan et ses seigneurs. — Saint-Brieuc, 1921 et 1924, 2 vol., 204 et 308 p.

MARTIN (abbé P) — Histoire de Rohan. — Saint-Gouvry (1104-1926). Saint-Brieuc, 1926.

SAINT-AVE

GUYOMARD (J.M.) — Notre-Dame-du-Loc au bourg d'en bas en Saint-Avé. — Vannes, in-12°, 47 p.

SAINT-GILDAS (voir RHUYS)

SAINT-GONNERY

HALGOUET (H du) — Un fief du duché de Rohan. La baronie de Carcado et ses seigneurs. — Saint-Brieuc, 1923.

SAINT-GRAVE

AUDREN de KERDREL (Gal) — Notice sur Saint-Gravé. — Vannes, 1906.

AUDREN de KERDREL (Gal) — Une seigneurie du Morbihan. Le Brossais : les seigneurs et le domaine. — Nantes, 1909.

SAINT-LERY

LE CLAIRE (abbé) — Saint-Léry. Monastère et paroisse, vie du saint. — Rennes, sd, in-16°, 112 p.

SAINT-PHILIBERT

MADEC (P) — Saint-Philibert, Cendrillon du littoral. — Lorient, 1959, in-4°, 32 p.

SAINT-PIERRE-QUIBERON

NOTRE-DAME-DE-LOTIVY ou notice sur la chapelle de ce nom. — Vannes, 1845, in-12°.

CARLIER (A) — Un village breton en 1895. Saint-Pierre-Quiberon. — Cannes, 1949, in-8°, 30 p. ill.

SAINTE-ANNE-D'AURAY

HUGUES de St François (P) — Les grandeurs de Sainte Anne dans tous les états de sa vie et dans l'origine et progrès miraculeux de sa dévotion en Bretagne, près la Ville d'Auray. — Rennes, 1657, in-8°, 676 p. (la première édition remonte à 1634).

MATHIAS de St Bernard (P) — Sainte Anne triomphante... avec un abrégé historique de la dévotion miraculeuse de Sainte Anne d'Auray, près d'Auray. — P. 1651, in-8°, 438 p.

KERNATOUX (P) — La gloire de Sainte Anne en l'origine et progrez admirables de la célèbre dévotion de la chapelle miraculeuse près Aurai en Bretagne. — Vannes, 1664, in-12°. Multiples éditions, 156 p.

MARTIN (P.A.) — Le pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray. — Vannes, 1831, in-16°, 305 p. Edition refondue en 1838.

BERNARD (abbé E) — Les gloires de Sainte-Anne-d'Auray : son culte, son histoire, son couronnement. P. 1869, in-12°, 303 p.

DELMAS (J) — La Patronne de la Bretagne ou le pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray. — Nantes, 1875, in-12°.

DELMAS (J) — Souvenirs historiques de Sainte-Anne-d'Auray et ses environs. — Angers, 1876, in-12°, 144 p.

DELMAS (J) — Souvenirs historiques de Sainte-Anne-d'Auray et ses environs. — Angers, 1876, in-12°, 144 p.

NICOL (M) — Sainte-Anne-d'Auray. — Histoire du Pèlerinage. — 1877, in-8°, 336 p.

BULEON (J) et LE GARREC (E) — Sainte-Anne-d'Auray — Histoire d'un village. I. - Ses origines, son histoire au XVIIme siècle — II. - Le XIXme siècle — III. - Le Petit-Séminaire. — Vannes, 1921-24, in-8°.

GHEON (H) — Sainte-Anne-d'Auray — P. 1931, in-12°, 212 p.

GABORY (E) — Sainte-Anne-d'Auray — P. 1935, in-12°, 251 p.

DANIGO (J) — Sainte-Anne-d'Auray : ses monuments, son histoire, son pèlerinage. — Lyn, 1966, in-8°, 40 p.

SARZEAU (voir RHUYS)

STIVAL (en PONTIVY)

EUZENOT (Abbé) — La paroisse de Stival. — Quimper, 1883, in-8°, 21 p.

GILLES (E) — Saint Pierre de Stival. — Pontivy.

THEIX

HALGOUET (H du) — Inventaire des archives du Château du Grégo (1343-1830) — Saint-Brieuc, 1913, in-8°.

TREDION

HALGOUET (H du) — Inventaire des archives de Trédion. — P. 1911, in-8°

TREGRANTEUR

HALGOUET (H du) — Une seigneurie du Porhoët — Trégranteur. — Rennes, 1907, in-8°, 102 p.

HALGOUET (H du) — Inventaire des archives du Château de Trégranteur. — Saint-Brieuc, 1909, in-8°

TRINITE-SUR-MER (La)

MAUNY (Michel de) — Carnac, La Trinité-sur-Mer, Quiberon — L'histoire locale vue par un historien de la Bretagne — 1972, 62 p. ill. Solarama, Armor Diffusion.

VANNES

LALLEMAND (A) — Les origines historiques de la ville de Vannes, de ses monuments, de ses armoiries, des noms de ses rues. — Vannes, 1858, in-16°, 332 p.

GUYOT-JOMARD (A) — La ville de Vannes et ses murs. — Vannes, 1888, in-8°, 154 p.

GUYOT-JOMARD (A) — La ville de Vannes, ses murs et ses abords, ses faubourgs, voies, chemins et routes. — Vannes, 1889, in-8°, 86 p.

LE MENE (J-M) — Topographie historique de la ville de Vannes. — Vannes, 1897, in-8°, 95 p.

LA MARTINIERE (J de) — Vannes dans l'ancien temps. Notes et documents. — Vannes, 1912, in-8°, 195 p.

FONSSAGRIVES (E) — Notice historique sur la ville de Vannes. — Vannes, 1924, in-8°, 64 p.

THOMAS-LACROIX (P) — Vannes, 1949, in-16°, 32 p.

LE MENE (J-M) — Histoire des communautés de la ville de Vannes. — Vannes, 1899, in-8°.

BLAREZ (Abbé J.) — Cathédrale de Vannes. — V. 1929, in-8°.

BLAREZ Abbé J.) — Le Séminaire de Vannes. — V. sd, in-8°.

BUTEL (F) — L'éducation des Jésuites autrefois et aujourd'hui. Un collège breton. — P. 1890, in-8°, 529 p.

GALZAIN (M. de) — Saint-François Xavier — Vannes, 29 Mai 1949. — Rennes, 1949, in-4°.

GALZAIN (M. de) — Le collège Saint-François-Xavier et ses anciens. — Vannes, 1968, in-4°.

ALLANIC (J) — Histoire du collège de Vannes. — Rennes, 1902.

GUILLAUME (A) — Contribution à l'histoire de deux hôpitaux de Vannes : l'Hôpital Saint-Nicolas et l'Hôpital Chubert. — Rennes, 1969, 2 vol. in-4° (multigr.).

MAURICET (A) — Documents pour servir à l'histoire de la bibliothèque de Vannes et de ses premiers bibliothécaires. — V. 1889.

HALGOUET (H du) — Inventaire des archives de l'Hôtel de Limur... (1355-1830) — Saint-Brieuc, 1927, in-8°.

VANNES et sa région (Tourisme) — sd, 92 p.

GUIDE-BIJOU de Vannes et de sa région. — Lorient, 1925, in-16°, 110 p.

DERVENN (Cl.) — Vannes et le Golfe du Morbihan. — Châteaulin, 1966.

THOMAS-LACROIX — Vannes et son Golfe. — Rennes, 1968.

musique et vieilles pierres en morbihan

du 20 au 28 Juillet 1972

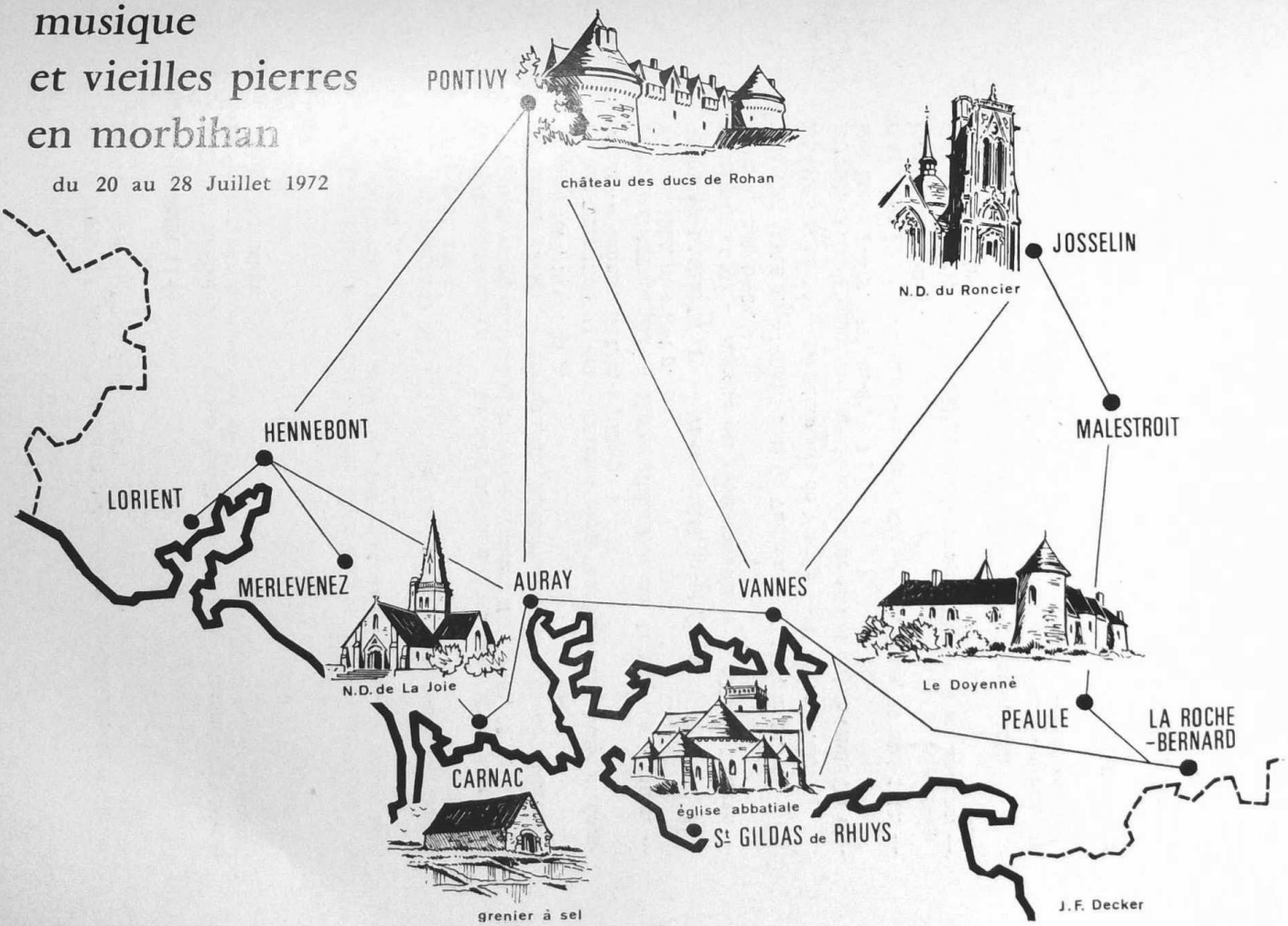

Directeur de la Publication : Marie-Claire BORDE

Editions et Imprimerie de Bretagne, Lorient — Dépôt légal 3me Trimestre 1972